

Initiatives ministérielles

de faire quoi que ce soit à moins de trouver de l'argent pour rembourser tout le monde, pourra, sans se sentir pris à la gorge, demander une protection et, comme aux États-Unis, présenter une proposition, restructurer ses activités et rééchelonner sa dette, ce qui permettra de sauver des emplois. Lorsqu'une entreprise fait faillite, la collectivité et l'économie perdent des emplois et des travailleurs productifs.

Donc, le projet de loi remédie en grande partie à cet inconvenient et nous appuyons les dispositions en ce sens auxquelles tous les partis ont contribué. Donc, même après les tristes mois de novembre, décembre et janvier, nous avons montré que la Chambre des communes peut encore bien travailler, et nous avons produit un bon projet de loi.

Mais je veux ajouter que l'on ne peut pas parler ici des faillites sans véritablement comprendre ce qui s'est produit ces 12 derniers mois. J'ai commencé mon intervention en disant, que pendant cette période, il s'était passé beaucoup de choses dans ma vie: J'ai eu un enfant qui aura un an le 13; le projet de loi a été présenté, étudié, examiné sous toutes les coutures et renvoyé au Sénat qui l'a modifié et nous l'a renvoyé; plusieurs événements sont survenus à la Chambre des communes. Mais l'une des choses. . .

M. Blais: Voulez-vous encore des fleurs? Des bleues?

M. MacDonald (Dartmouth): Oui, vous pouvez envoyer des fleurs. Mais des rouges cette fois.

L'une des événements malheureux a été l'aggravation rapide de la récession dont le gouvernement a nié l'existence pendant si longtemps. Entre le 13 juin de l'an dernier et le 13 juin de cette année, environ 70 000 Canadiens et entreprises canadiennes ont fait faillite. Ces entreprises ont laissé des milliards de dollars de dettes impayées.

• (2140)

En 1991, seulement en Nouvelle-Écosse, il y a eu une faillite pour 305 habitants. Y avez-vous pensé? Cela signifie que, parmi vos voisins, en Nouvelle-Écosse, il y en a eu un qui a perdu son emploi parce que son employeur a fait faillite, qui a fait faillite lui-même ou qui a été victime de cette épidémie de faillites qui assaillait notre économie.

Il faut bien comprendre que, lorsqu'on parle de statistiques sur les faillites, ce ne sont pas que des données statiques. Ce sont des personnes en chair et en os qui sont

victimes de ces faillites. Ce sont des gens comme moi ou comme le ministre. Ils ont une famille, des enfants ainsi que des parents, et ils apportent une contribution à la société dans laquelle ils vivent. Ils ont leur fierté et leur sens de l'honneur. Ils savent trimer dur.

Quand quelqu'un se trouve face à une montagne de dettes parce qu'il a perdu son emploi, il ne peut rembourser son hypothèque, il ne peut inscrire ses enfants dans les clubs sportifs et il n'a souvent pas de quoi nourrir sa famille, à moins de s'adresser à une banque d'alimentation. Il en vient à perdre son intégrité, son sentiment d'appartenance à un milieu ainsi que sa capacité de contribuer au bien-être de sa famille et de sa collectivité.

Chaque fois que quelqu'un est forcé de faire faillite, on assiste à une tragédie personnelle. Ce n'est pas un événement qu'on oublie le jour où l'on obtient son licenciement. Malheureusement, on en reste marqué pour le reste de sa vie. Les conflits qu'on a avec son conjoint, avec ses enfants, avec ses parents et avec ses voisins à cause de l'anxiété provoquée par cette situation, laisseront à jamais leurs traces.

Très souvent, ces personnes ne redeviennent jamais aussi productives, parce qu'elles ont été marquées par la faillite.

Chaque mois, depuis les 16 ou 17 derniers mois, notre province bat le record au Canada, non pas de la productivité, non pas de la création d'emplois, mais de l'augmentation du nombre de faillites. La situation est catastrophique.

Depuis le début de notre récession purement canadienne, plus de 130 000 Canadiens, des particuliers et des entreprises, ont tout perdu. C'est bien beau de voir le gouvernement dépenser pour parler de son budget axé sur la prospérité et injecter 50 millions de dollars par ci, 25 millions par là. Ces gens sont vraiment les victimes des politiques du gouvernement actuel.

Il y a de nombreux éléments de ce projet de loi que nous n'aimons pas. Je n'ai pas trop aimé qu'on renonce à la création d'un fonds de protection des salaires. Il y a des dispositions qui devraient être modifiées, mais je sais ce que j'ai à faire comme parlementaire. Je pense que la plupart des députés le savent aussi.

Qu'on jette un coup d'oeil sur le désastre économique qui sévit dans tous les coins du pays, sur un taux de chômage de plus de 20 p. 100 à Terre-Neuve, sur les plus de 1,5 million de chômeurs, sur les plus de un million d'enfants qui vivent dans la pauvreté et sur les 2,5 millions d'assistés sociaux. Nous, de ce côté-ci de la Cham-